

Les billets d'Acadie : un trésor retrouvé

André Mathieu

Volume 57, Number 3 (199), December 2020, March 2021

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/95418ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Musée de la Gaspésie

ISSN

1207-5280 (print)

2561-410X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Mathieu, A. (2020). Les billets d'Acadie : un trésor retrouvé. *Magazine Gaspésie*, 57(3), 49-51.

16. avril

lettre de J. Grandpère Niverville Visé
Boishébert de 90^{tt} à Joseph Terrioux p. une
Vache et un veau fournis J. et 90^{tt}

Extrait du bordereau de retranscription du billet d'Acadie concernant Joseph Terrioux daté du 16 avril 1757, 1767-1768.
On y lit : « Visé Boishébert ... 90 tt à Joseph Terrioux pour une vache et un veau fournis aux réfugiés ».

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

LES BILLETS D'ACADIE : UN TRÉSOR RETROUVÉ

En juin 2018, j'ai visité le Centre d'études acadiennes situé à la bibliothèque Anselme-Chiasson à l'Université de Moncton afin d'en apprendre un peu plus sur la percutante découverte de « billets acadiens » dévoilée par le journal *Acadie Nouvelle* en 2017. Un archiviste de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) a en effet découvert une source inédite touchant le Canada et l'Acadie dans les dix dernières années de la Nouvelle-France, soit entre 1750 et 1760.

André Mathieu

Historien amateur et résident de Carleton-sur-Mer

Ces billets acadiens concernent l'Acadie française, relevant de Québec, sur le territoire actuel du Nouveau-Brunswick. Ils constituent des paiements pour biens et services fournis au gouvernement de la Nouvelle-France. En quelque sorte, il s'agit d'un chèque ou « ordre de paiement » que le commandant d'un poste militaire ou son commis remettait à un Acadien pour le payer pour ses produits ou son labeur. À cette époque, le numéraire est en très petite quantité dans la Colonie ainsi les « billets » équivalent à la monnaie courante. Comme de l'argent, ces billets circulent de main à main et doivent être transformés en espèces sonnantes à Montréal ou à Québec.

Après la fin de la guerre entre la France et l'Angleterre, on procède à la liquidation des papiers du Canada, qui incluent les billets de l'Acadie. Très peu de ces « ordres de paiement » seront honorés à leur juste valeur. Ces demandes de remboursement des certificats en circulation ont donné lieu à la production de bordereaux en 1767-1768. Lorsque ces billets sont transcrits sous forme de bordereaux, les rédacteurs abrègent les textes pour en

faire des résumés. Ce sont eux qui ont été récemment découverts de façon fortuite par l'archiviste de BAnQ lors de recherches aux Archives nationales de France.

Les 1 250 pages de documents originaux repérées aux Archives nationales de France sont d'abord photographiées avant d'être transcrites dans un fichier en suivant l'orthographe originale. Lorsque je me présente à la bibliothèque Anselme-Chiasson, ce fichier contient 4 553 entrées! N'ayant pas prévu une telle abondance de sujets, je me contente de faire une recherche par mots-clés pour mes deux ancêtres, les Arsenault et les Terriot. Le résultat est d'environ 40 billets pour les Arsenault et de 7 pour les Terriot.

ANALYSE DE CES « BILLETS D'ACADIE »

Les billets d'Acadie constituent une sorte de diaporama des événements se déroulant en Acadie à cette époque, mais au lieu d'images, ce sont des textes qui illustrent certaines actions indépendantes et dispersées à plusieurs endroits du territoire.

À noter que la date des documents doit être utilisée avec précaution. Elle correspond à la signature du

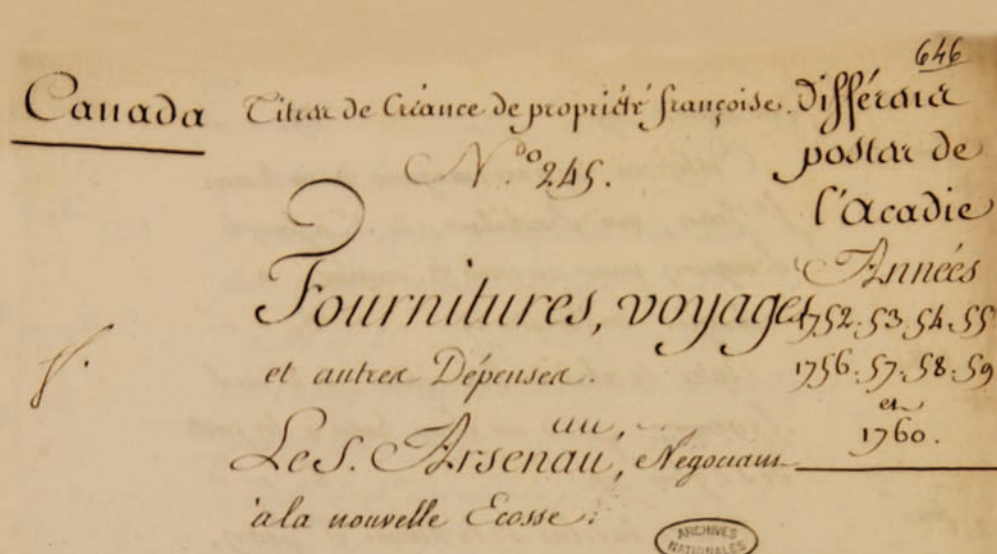
document par les autorités et non à la date de la transaction. Dans certains cas, des semaines ou des mois peuvent s'être écoulés entre les deux.

À la lecture de ce fichier, on constate que des paiements sont faits à plusieurs Arceneau : Pierre, Claude, François, Jean, Joseph et Cointin. Il en est de même pour les Terriot : Pierre, Joseph, Paul. Il sera intéressant de rattacher chacune de ces personnes à la généalogie des familles!

UN ÉCLAIRAGE NOUVEAU SUR LA DÉPORTATION

Durant les années précédant la Déportation brutale, certains diront le « Grand Déangement », les billets décrivent des activités courantes se déroulant autour d'un fort français (Beauséjour) abritant des militaires et constituent des paiements tels que des salaires pour services rendus, la construction d'un pont, la fourniture de bois de chauffage ou le charroi de marchandises, de munitions ou de personnes entre la Baye Verte et le fort Beauséjour.

Alors que les Britanniques, aidés par les rangers anglo-américains, tentent de capturer et de déporter



En-tête du bordereau de retranscription des billets d'Acadie concernant les Arceneau de 1752 à 1760, 1767-1768.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Ainsi, à partir de juillet 1756, soit après la déportation des Acadiens, les billets d'Acadie mentionnent maintenant le transport de plomb, de tabac et de « vermillon » fourni aux « Sauvages Mikmaks », de fourniture de bœufs aux réfugiés, de trajets entre Miramichi et Louisbourg, du camp d'Espérance à Cocagne ou entre Petkoudiac (village menant à Moncton) et Sainte-Anne (probablement Fredericton).

Il est troublant de constater avec quelle lucidité les réfugiés acadiens vivent; en se rendant sur la rivière Miramichi, ils espèrent jouir d'un délai et d'un répit face à la férocité des Britanniques. Ce lieu est, semble-t-il, rapidement nommé « camp d'Espérance ». Le camp d'Espérance sur la rivière Miramichi est mentionné sur plusieurs billets pour payer du bois de chauffage, du savon, des bœufs et une vache « fournis aux familles réfugiées » ainsi que pour un voyage entre le camp d'Espérance et port Toulouze, et trois voyages, probablement en canot, entre le camp d'Espérance et la rivière Saint-Jean dont deux

les Acadiens de la « Nova-Scotia » à l'automne de 1755. Certains ont réussi à fuir au nord de la baie Française (baie de Fundy) et au nord de la rivière Mésagouèche (frontière entre le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse) dans l'actuelle province du Nouveau-Brunswick, là où ils se croyaient en sécurité, en territoire français. Plusieurs se dirigent alors vers le fleuve Saint-Jean, à Cocagne et sur la rivière Miramichi. Or, les Britanniques con-

sidèrent cette région comme la leur, aussi loin que la baie des Chaleurs! Ainsi, au printemps de 1756, après avoir fait le ménage en Nouvelle-Écosse, les soldats britanniques poussent plus au nord leurs chasses aux Acadiens. Ces derniers, aidés par les Mi'gmaqs et les Malécites, créent le village de Grimrose (Gagetown) en 1755, suivi du camp d'Espérance en 1756, résistent et tentent de survivre avec le soutien des Français.

Exemples de billets émis en 1757 et 1759

Arceneau

Date	Évènements
6 octobre 1757	Certificat du garde magasin de Miramichi à Pierre Arsenault pour 36 lb de tabac et 80 lb [de] Vermillon fournis aux Sauvages allant à Louisbourg
18 mai 1759	Promesse au nom du Roy faite par M. Boishébert, commandant au poste de Miramichi, de tenir compte à Joseph Arceneau dit Bernech de 2 500 tt par mois pour fret du bateau le S. Charles de 50 tonneaux, qui devait être employé à transporter des familles acadiennes de l'Isle St-Jean (port de Malpecq) conformément à la Soumission du dit Arceneaux (1758-05-08); Certificat de M. De Boishébert pour prouver que le Bateau le St Charles a été employé aud. [au dit] Service l'espace de 6 mois, à compter du 8 May 1758 jusqu'au huit 9bre [novembre] de la même année faisant a raison de 2500 tt par mois, Suivant le marché passé avec led. [le dit] Arceneaux, la Somme de 15 000 tt
19 juin 1759	... à François Joël, capitaine du bateau le St-Jean, ... pour transport des réfugiés du camp d'Espérance à Ristigouche
12 septembre 1759	... Bourdon ... Benjamin Allain échouage Shippagan ... en revenant de Cascampeck à Restigouche chargé pour le compte du Roi de familles acadiennes



VOYEZ LA TRANSCRIPTION DES BILLETS SUR LES ARCENEAU ET LES TERRIOT



Carte « du cours du fleuve de Saint-Laurent », 1757.
Musée de la Gaspésie. Collection Richard Gauthier. P162/5

pour la réparation de la maison du commandant.

Après la chute de Louisbourg à la fin de juillet 1758, les Britanniques estiment qu'il est trop tard pour attaquer Québec, mais décident de « nettoyer » la région afin d'éviter que les Acadiens et les Gaspésiens renforcent l'armée française au printemps 1759. Pour ce faire, l'amiral anglais Edward Boscawen ordonne au brigadier général Wolfe de détruire tous les postes de pêche gaspésiens et, dès le 8 août, confie au lieutenant-colonel Andrew Rollo la déportation des habitants de l'île Saint-Jean (Île-du-Prince-Édouard) et la destruction de leurs villages.

Ainsi, le billet du 18 mai 1759 indique que Joseph Arseneau et son bateau le Saint-Charles ont été nolisés afin de transporter des familles acadiennes de l'île Saint-Jean (port de Malpecq). Le 31 mai, deux autres billets rapportent des voyages de l'île Saint-Jean à Miramichi. En effet, Andrew Rollo n'avait pas réussi à capturer les Acadiens de Malpèque, situé quelque 70 kilomètres au nord-ouest de Port-Lajoie (l'actuelle Charlottetown), de telle sorte qu'il était encore possible d'évacuer ces familles sans se faire capturer et c'est ce qu'a fait Pierre Arceneau.

Bientôt, les réfugiés du camp d'Espérance sont déplacés à Ristigouche par un capitaine François Joël, comme en fait foi le billet daté du

19 juin 1759. On apprend aussi que l'on fournit 20 fusils aux « Sauvages de Ristigouche » se rendant à Québec. Le magasin du Roy a entretemps été déplacé à Ristigouche où le commandant Jean-François Bourdon de Dombourg signe deux billets pour des voyages entre Cascampeck (Île-du-Prince-Édouard) et Ristigouche à la fin de l'été 1759. C'est ainsi que 14 familles Arseneau comprenant une cinquantaine de membres se retrouvent à la Petite-Rochelle. Ayant dorénavant sous sa responsabilité quelque 1 500 réfugiés acadiens, des Mi'gmaqs et des prisonniers anglais, le commandant doit nourrir toutes ces personnes et l'hiver de 1759-1760 est particulièrement difficile. Les réfugiés sont réduits à manger « des peaux de bœuf, peaux de castor, et des chiens ». Le billet du 8 avril 1760 fait état du paiement à Jean Arceneau pour 7 paires de souliers de bœuf fournis pour des réfugiés. Ces souliers ont-ils été mangés comme le laissent croire plusieurs écrits?

Le 17 juin 1760, le sieur Grand Pré de Niverville, lieutenant de Deschamps de Boishébert, signe un billet pour un voyage de Joseph Arceneau de la rivière Saint-Jean à la Mission (référant probablement à Pointe-à-la-Mission ou Mission Sainte-Anne), sans doute via la rivière Ristigouche.

Lorsque les Britanniques ont décidé de détruire la Gaspésie et d'éva-

cuer les habitants de l'île Saint-Jean, ils ont aussi ordonné au lieutenant-colonel Monckton de faire de même sur le fleuve Saint-Jean. Dès le 20 septembre 1758, il se rend à l'embouchure du fleuve et construit le fort Frederick sur les ruines du fort Ménagouèche, détruit en 1755. Au début d'octobre, il détruit Grimrose et Jemseg et capture une trentaine de familles acadiennes. Les habitants qui ont réussi à fuir se réfugient plus haut sur la rivière à Sainte-Annes-Pays-Bas. Mais en février 1759, une escadre dirigée par le lieutenant Moses Hazen détruit ce dernier village et force ainsi les quelques rescapés à fuir plus au nord encore. Certains s'arrêtent au Madawaska actuel et d'autres poursuivent vers la Côte-du-Sud et Québec.

Les deux derniers billets répertoriés, émis au nom de Pierre Terriot, font état de cette fuite vers le nord alors que ces réfugiés tentent d'atteindre le fleuve à Kamouraska via le lac Témiscouata.

UNE MINE DE RENSEIGNEMENTS

Les billets d'Acadie renferment une multitude de détails qui ont toujours fait défaut à l'historien. Certaines traditions orales se voient confortées tandis que d'autres devront laisser la place à la réalité du passé. Les généalogistes y trouveront des liens encore insoupçonnés et pourront sans doute compléter plusieurs arbres généalogiques. Toutefois, il s'agit là d'un travail de moine qui nécessitera la collaboration de plusieurs chercheurs.

Heureusement, il n'est plus nécessaire de se rendre dans un centre d'archives, tel celui de Moncton, car, dorénavant, tous peuvent consulter les Certificats du Canada et les billets d'Acadie grâce à Bibliothèque et Archives nationales du Québec qui les a numérisés et mis en ligne au mois d'août 2019.



CONSULTEZ LES BORDEREAUX
DES BILLETS D'ACADIE EN LIGNE
SUR LE SITE DE BANQ